



Renseignements sur l'inscription au défilé virtuel de la Fierté

Cette année, célébrons le défilé annuel de la Fierté virtuellement **le dimanche 30 août, dès 14 h! #OuQueNousSoyons**

Pour vous inscrire, suivez les étapes suivantes :

Lisez les directives ci-dessous concernant le défilé. Si vous avez des questions sur cette activité, veuillez envoyer un courriel à l'adresse suivante : virtualparade@capitalpride.ca.

Une fois le formulaire de demande rempli et envoyé, vous recevrez un courriel d'ici sept jours ouvrable dans lequel on confirmera la réception et fournira d'importantes directives concernant l'inscription. Après ce courriel, vous recevrez également le lien pour nous envoyer ou téléverser votre soumission.

Utilisez le lien fourni dans le courriel pour soumettre votre inscription et envoyez un courriel à l'adresse virtualparade@capitalpride.ca pour nous faire savoir que votre inscription a été soumise!

Si votre inscription est approuvée, vous recevrez un courriel de confirmation faisant état que votre soumission a été reçue et qu'elle sera ajoutée à la programmation du défilé. Célébrez le défilé virtuel de la Fierté avec nous #OuQueNousSoyons!

Les demandes provenant de particuliers, de petits groupes, d'entreprises et d'organisation doivent être présentées d'ici le **5 août**.

Les demandes des artistes doivent être présentées au plus tard le **6 août**.

Les demandes d'extension pour les soumissions peuvent être présentées (par courriel à l'adresse virtualparade@capitalpride.ca d'ici le 5 août au besoin).

À noter : La date limite est établie en fonction de la disponibilité. Par conséquent, nous n'accepterons plus de demandes lorsque le défilé virtuel sera complet. Présentez votre demande dès que possible!

DIRECTIVES ET RÈGLEMENTS

À lire attentivement : en présentant une demande, vous acceptez de vous conformer aux directives et aux règlements. La Fierté dans la Capitale a le droit d'accepter ou de refuser une inscription pour n'importe quel motif.

POLITIQUE SUR L'INCLUSION

Les parties qui prennent part au défilé doivent appuyer la vision d'un monde inclusif, sécuritaire, équitable et durable de la Fierté de la Capitale qui reconnaît, valorise, célèbre et appuie les vies des personnes bispirituelles, queers, lesbiennes, gaies, transgenres transgenres et bisexuelles, des personnes d'un autre genre ou faisant partie de la diversité sexuelle, et leurs familles, peu importe leur expression ou leur identité de genre. Cela ne s'applique PAS seulement à la journée du défilé, mais bien chaque jour de l'année.



Toute inscription jugée comme contrevenant à cette politique d'une façon quelconque sera refusée, ce qui empêchera la partie de prendre part au défilé.

DIRECTIVES SUR LE CONTENU

- le contenu doit célébrer la communauté 2SLGBTQ+.
- Le contenu ne devrait pas être de nature commerciale. Il devrait plutôt s'agir d'un message de soutien, d'encouragement, d'activisme, de célébration et de fierté.
- Les particuliers, les groupes, les organisations, les commanditaires, les entreprises favorables à la communauté 2SLGBTQ+ et les artistes peuvent créer et soumettre une vidéo ou des images démontrant leur fierté durant cette période difficile.

Les demandes et les soumissions politiques de nature partisane feront l'objet d'un examen par la Fierté dans la Capitale afin de veiller au respect de la politique sur l'inclusion de la Fierté dans la Capitale.

- Les vidéos doivent être tournées à l'horizontale (mode paysage).
- **Vous n'avez PAS besoin d'utiliser de la musique dans votre vidéo, car notre équipe de production ajoutera de la musique au besoin.**
- Le tournage des vidéos devraient respecter les règles de distanciation sociale. Si plusieurs personnes se retrouvent dans la même prise, celles-ci doivent être à deux mètres de distances à moins de faire partie du même ménage ou de respecter autrement les directives de Santé publique Ottawa.

Si vous défilez, marches ou conduisez un véhicule dans votre vidéo, veuillez à vous déplacer de côté gauche de votre écran au côté droit.

Le temps alloué pour les parties inscrites est d'environ 30 à 45 secondes. Les personnes, les petits groupes, les organisations et les entreprises qui souhaitent livrer un message ont environ 45 secondes à une minute. Les artistes ont quatre minutes maximum (les prestations doivent être approuvées d'abord).

Les vidéos peuvent être modifiées sans préavis afin de respecter le temps alloué.

Le défilé est une activité familiale. Le contenu doit donc convenir à un public de tous âges. Les vidéos ne doivent pas contenir de commanditaires ou de marques d'une tierce partie à moins que la Fierté dans la Capitale l'ait autorisé au préalable. Les vidéos qui comprennent plusieurs organisations, entreprises ou marques qui ne figurent pas dans la demande pourraient être jugées comme étant inadmissibles.

Respectez les droits d'auteurs. Seules les vidéos que vous réalisez ou que vous avez l'autorisation d'utiliser sont acceptées. N'utilisez pas du contenu si vous ne détenez pas les droits d'auteurs, comme des pièces musicales, ou des extraits de films ou d'émissions de télé protégés par des droits d'auteurs, à moins que vous ayez une autorisation écrite.



Aucune musique sous licence ne doit être incluse dans votre vidéo sans avoir obtenu l'autorisation de l'artiste. Une preuve de licence est exigée. Nous accorderons une préférence aux vidéos mettant en vedette du contenu original, ce qui comprend la musique.

Le défilé sera transmis sur capitalpride.ca et sur d'autres plateformes. L'utilisation de musique commerciale non autorisée pourrait entraîner le retrait du défilé de capitalpride.ca et d'autres plateformes, et ce même si votre vidéo comprend une musique en arrière-plan de façon non intentionnelle (p. ex., radio/télé en arrière-plan).

Les vidéos qui ne respectent pas les directives ci-dessus ne feront pas partie de la programmation du défilé.

Les renseignements sur la façon de soumettre votre contenu vous seront envoyés par courriel après l'approbation de votre demande. Vous pouvez faire part de vos questions à l'adresse virtualparade@capitalpride.ca

EXIGENCES CONCERNANT L'ÂGE

Vous devez avoir au moins 16 ans pour soumettre une vidéo. Cependant, les enfants de tous âges peuvent participer avec l'approbation d'un parent ou d'un tuteur légal. Si vous avez moins de 18 ans, vous devez prouver que vous avez la permission d'un parent ou d'un tuteur pour prendre part au défilé. Veuillez lire cette entente avec eux. Si vous êtes le parent ou le tuteur légal d'une personne participante âgée de moins de 18 ans, vous devez respecter les conditions de cette entente et vous êtes responsables de l'activité de votre enfant. Veuillez faire part de vos questions à l'adresse virtualpride@capitalpride.ca

INDEMNISATION

Les personnes qui participent au défilé virtuel de la Fierté 2020 de la Fierté dans la Capitale doivent indemniser et tenir franc de tout préjudice la Fierté dans la Capitale, ses membres, son personnel, ses entrepreneurs et ses bénévoles en ce qui concerne toute réclamation ou cause d'action découlant d'actions ou d'omissions concerné le défilé ou en lien avec ces actions ou omissions. Les personnes participantes doivent rembourser la Fierté dans la Capitale pour tous les coûts, y compris entre autres les frais juridiques encourus dans le cadre d'une défense contre toute demande de réclamation.

IMAGE DU DÉFILÉ

Le défilé virtuel de la Fierté vise à faire la promotion d'une image positive de la communauté 2SLGBTQ+. Les personnes participantes doivent respecter les genres, les identités de genre, les expressions de genre, les âges, les races, les cultures, les croyances et les orientations sexuelles de chaque personne. Elles doivent être sensibles aux sentiments, aux valeurs et aux opinions des membres de la communauté. Aucune vidéo jugée dévalorisante à l'égard d'un secteur de notre communauté ne sera acceptée. Le comité du défilé virtuel de la Fierté et la direction de la Fierté dans la Capitale sont les seuls arbitres d'un différend relatif à du contenu.



CODE VESTIMENTAIRE

Les personnes participantes sont invitées à porter des vêtements, des costumes et des accessoires brillants et colorés qui rendent hommage à la Fierté. Nous vous rappelons qu'il s'agit d'une activité familiale et que les normes établies par la communauté doivent être respectées.

ORDRE D'APPARITION

L'ordre d'apparition dans le défilé sera déterminé après la date limite d'inscription. Le défilé sera constitué de plusieurs vidéos séparées par des prestations, d'autres segments et des passages en direct mettant en vedette les personnes animant le défilé.

DATE LIMITE DES DEMANDES ET DES SOUMISSIONS

Les inscriptions reçues après le 5 août 2020 ou qui ne respectent pas les directives du présent document pourraient être exclues de la diffusion du défilé virtuel. Si vous avez besoin d'une extension de la date limite pour soumettre votre vidéo, veuillez présenter votre demande par courriel à l'adresse virtualparade@capitalpride.ca

DIFFUSION DU DÉFILÉ

Le défilé virtuel de la Fierté 2020 de la Fierté dans la Capitale sera diffusé sur capitalpride.ca en direct le dimanche 30 août, dès 14 h, HNE.

LICENCE

En fournissant du contenu au défilé virtuel de la Fierté 2020 de la Fierté dans la Capitale, vous accordez à la Fierté dans la Capitale une licence permettant de diffuser ce contenu à l'international de façon non exclusive et sans redevance (ce qui comprend la reproduction, la distribution, la réalisation de produits dérivés et la diffusion) en ce qui a trait aux activités, à la promotion et aux autres projets de la Fierté dans la Capitale. La licence accordée sera perpétuelle après la fin du défilé.

CONDUITE DES PERSONNES PARTICIPANT AU DÉFILÉ

Les personnes participant au défilé doivent se comporter d'une manière qui fait la promotion de la diversité, de l'inclusion et du soutien de la vision de la Fierté dans la capitale et du mouvement de la Fierté. Le contenu doit être exempt de contenu vulgaire, de gestes obscènes ou de tout autre comportement jugé inapproprié.

ALCOOL, MARIJUANA ET AUTRES SUBSTANCES

La consommation d'alcool, de marijuana ou de substances illégales n'est pas autorisée dans le contenu du défilé de la Fierté. Le contenu qui contrevient à cette directive ne sera pas diffusé.

DÉCISION DU COMITÉ

Les décisions rendues par la direction ou le personnel de la Fierté dans la Capitale sont définitives. La Fierté dans la Capitale conserve le droit de refuser toute demande ou soumissions pour n'importe quelle raison.

Fierté
— dans la
Capitale

